

## Lutte contre les cancers pédiatriques : il faut une loi pour financer la recherche



A l'occasion de la Journée internationale du cancer de l'enfant, l'association « **Eva pour la vie** » (<http://www.evapourlavie.com/>) dépose auprès du gouvernement et des députés une **pétition** (<http://www.change.org/fr/p/C3%A9titions/cancer-des-enfants-pour-le-financement-de-la-recherche-par-les-groupes-pharmaceutiques>) demandant au gouvernement l'étude d'une loi obligeant les industriels pharmaceutiques à financer une recherche indépendante liée aux cancers pédiatriques, par le biais d'une taxe (mineure) prélevée sur la vente des médicaments.

### 500 décès par an

Cette loi viserait aussi à améliorer les conditions d'accueil et de traitement des enfants victimes d'un cancer. L'association, créée par les parents d'Eva (décédée à 8 ans d'une tumeur cérébrale), indique que la pétition a été signée par plus de 30 000 citoyens, plus de 30 associations et plusieurs professionnels de la santé.

Stéphane et Corinne Védrenne, parents d'Éva, rappellent que près de 500 enfants et adolescents décèdent chaque année d'un cancer en France, avec plus de 2 500 nouveaux cas par an en France (chiffre en constante augmentation). Le cancer reste la 1<sup>re</sup> cause de mortalité par maladie des enfants.

« *L'espérance de vie sur certains cancers pédiatriques n'a pas progressé depuis 30 ans, faute de moyens suffisants alloués à la recherche, notamment dans les tumeurs cérébrales* », déplorent-ils, ajoutant qu'en France, « *seuls 2 % des fonds anti-cancer sont alloués à l'ensemble des cancers pédiatriques.* »

› S. H.

du 15/02/2013